



À PROPOS
DE JAKE'S
HOUSE

ACTUALITÉS

MENTORAT
EN EMPLOI

PROGRAMME
DE MENTORAT
LEGENDS

FÊTES DE BÉNÉVOLAT
FIN
D'ANNÉE

FAIRE
UN DON

POSSIBILITÉS DE MENTORAT EN EMPLOI DE JAKE'S HOUSE

DEVENEZ MENTOR EN EMPLOI AVEC JAKE'S HOUSE

Le mentorat en emploi de Jake's House est conçu pour appuyer l'intégration des jeunes adultes atteints d'autisme au sein du marché du travail en facilitant leur embauche dans des postes à court terme dans différentes entreprises. Afin de garantir des conditions favorisant la réussite et un appui adéquat tout au long de leur période d'emploi, les candidats sont jumelés avec des mentors bienveillants qui les guident dans le milieu de travail. Lui aussi employé par l'entreprise, le mentor guide et encourage le candidat en lui transmettant ses compétences, son expérience et ses connaissances.

Le mentor a également l'occasion d'adopter de nouvelles perspectives et de découvrir de nouvelles méthodes de communication. Une telle interaction avec une personne qui pense différemment peut se traduire par une meilleure compréhension, une résolution plus créative des problèmes et une plus grande innovation. De plus, grâce à la relation mutuellement enrichissante établie avec la personne mentorée, le mentor connaît un véritable sentiment d'accomplissement quant à sa carrière et se sent motivé par son rôle actif dans la création d'une culture de travail dynamique.

Vous aimeriez en savoir davantage?

Contactez-nous pour plus d'informations sur le mentorat en emploi offert par Jake's House, et pour savoir comment devenir mentor dans votre milieu de travail :

charityliaison@jakeshouse.ca

Une collaboration

Le mentorat en emploi de Jake's House, financé par l'Agence de la santé publique du Canada, est offert en collaboration avec Specialisterne Canada. Pour en savoir plus sur ce soutien, [cliquez ici](#).



Avec le financement de

Agence de la santé
publique du Canada

SPECIALISTERNE



Des questions? Veuillez contacter Jake's House pour toute question au charityliaison@jakeshouse.ca.

Veuillez noter : Les opinions exprimées ici ne représentent pas forcément celles de l'Agence de la santé publique du Canada.